

Une saison estivale réussie !

25 animations tout public en 2 mois !

Là où l'été est une saison calme pour nombre de structure et d'administration, l'Association des Amis de l'île de la Platière, nouvellement CEN Isère - Antenne Platière, a renforcé son programme d'animation estivale avec 25 animations grand public dont 19 gratuites grâce à l'engagement de nos partenaires financiers sur cette action : l'Etat (à travers la dotation pour la Réserve Naturelle), l'Agence de l'Eau RMC (via le programme Éducation Marges Alluviales) et certaines de nos communes riveraines.

Pour ce numéro spécial, nous souhaitons revenir sur cette facette de notre association bien souvent inconnue et remercier chacun de ceux qui y ont participé : financeurs, prestataires et visiteurs !

Au final, vous avez été près de 350 personnes à nous avoir rencontré sur :

- 1 Rallye nature pour les enfants,
- 2 "Rando-castor" crépusculaires sur les berges de Saint Pierre de Boeuf,
- 2 Bars à inf'eaux, un stand de sensibilisation à l'eau sur les fêtes estivales,
- 3 spectacles dont 2 en plein air proposés par les Compagnies La Rigue, Les Arts Verts et Pêcheur d'Oiseaux,
- 4 visites thématiques sur le Rhône et sa restauration,
- 6 affûts castor en canoë sur le Vieux Rhône avec le Club Nautique de la Platière,
- Et 7 demi-journées de présence de notre animateur en itinérance sur les sentiers !



PARTICIPEZ !

Travailler ensemble en 2018



Nous vous proposons de nous aider dans un suivi participatif des cicindèles (photo ci-contre).

Les cicindèles sont des insectes de l'ordre des Coléoptères, c'est à dire qu'ils ont une paire d'ailes coriaces qui protègent leur corps (ou élytres).

De la famille Carabes, ces insectes prédateurs sont facilement reconnaissables à leurs mandibules ("crochets" devant la bouche) et à leurs couleurs vives aux motifs très marquées !

A titre scientifique, les Cicindèles sont de très bons indicateurs de l'évolution des milieux naturels de notre territoire or nous n'avons encore jamais fait d'inventaire complet de ces espèces.

Nous vous invitons donc à nous aider dans ce vaste programme de suivi en nous accompagnant d'abord sur le terrain pour découvrir ce groupe puis, en autonomie, en nous transmettant les données que vous trouverez !

Plus d'infos : frederi.bac@cen-isere.org




CONTACT :

Conservatoire d'Espaces Naturels
Isère - Antenne Platière
Ferme des Oves
38 550 LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON



www.ile.platiere.reserves-naturelles.org
& www.cen-isere.org

 Réserve Naturelle de l'île de la Platière

GAZETTE - N°6
AUTOMNE 2017



Gazette de la Platière



Cet éditorial est le premier que j'ai l'honneur d'écrire à la fois pour la "Feuille de chêne", le bulletin d'information du Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Isère, et pour la Gazette, celui l'Association des Amis de l'île de la Platière (AAIP).

En effet, après 30 années de vie séparée, nos deux associations ont fusionné. Cette fusion est apparue à tous comme une évidence, le CEN Isère, à l'époque AVENIR, étant un des cofondateurs de l'AAIP.

L'AAIP avait été créée fin 1987 pour assurer la gestion de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) de l'île de la Platière, par convention avec l'État.

Par la suite, le champ d'action a été progressivement élargi entre autre à la gestion de l'ENS du Méandre des Oves et l'animation des sites Natura 2000 « Milieux alluviaux et aquatiques de l'île de la Platière » et « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

Créé en 1985, le CEN Isère a pour vocation principale la restauration et de gestion de sites naturels remarquables. Il intervient ainsi sur plus d'une quarantaine de sites dans le département, soit pour son propre compte, soit sous forme d'un accompagnement aux collectivités dans le cadre de leurs projets de restauration, de gestion et de valorisation d'espaces naturels.

Le CEN était par ailleurs déjà gestionnaire d'une autre RNN, celle du Grand-Lemps.

Il coordonne des inventaires départementaux de milieux naturels et participe à l'élaboration de documents d'objectifs Natura 2000.



En 2013, le Préfet de région et le Président du Conseil Régional ont conjointement délivré au CEN Isère l'agrément national des conservatoires d'espaces naturels.

Cette reconnaissance officielle des pouvoirs publics donne au CEN Isère une légitimité incontestable dans la gestion des espaces naturels au sein du département de l'Isère.

Aussi lorsque Josiane Xavier, successeur de Guy Flacher à la présidence de l'AAIP, a décidé de se retirer d'un rôle actif, après tant d'années passées à œuvrer pour que l'île de la Platière soit la magnifique vitrine naturelle qu'elle est devenue, c'est tout naturellement qu'elle nous a suggéré de poser notre candidature à la reprise de sa gestion.

Nous avons évidemment accepté, décidés d'assurer la continuité de la bonne gestion de la Réserve mise en œuvre depuis 30 ans avec la reprise du personnel et des moyens techniques affectés à sa gestion.

Notre candidature a été acceptée par les services de l'Etat et a reçu l'aval de tous les acteurs locaux, politiques et associatifs.

Je tiens à rassurer les partenaires, élus, administrations et surtout salariés, que nous continuerons cette gestion dans l'esprit de dialogue et de concertation mis en œuvre par l'AAIP qui nous sert également de fil conducteur dans toutes nos activités.

Jean-Luc Fornoni

DANS CE NUMERO :

1 - Le courrier de l'île de la Platière !
- 2 portraits d'équipe pour 1 enjeu unique : Sensibiliser aux ENP¹

2 - Travaux de l'île des Graviers
Zoom : suivi sédimentaire

3 - Animation été
Premier bilan

En bonus : Cicindèles, l'inventaire participatif

1 : ENP = Espaces Naturels Protégés.

Le saviez-vous ?
1 650 personnes sont
venues à l'Observatoire
cet été !

L'île de la Platière souhaite avancer vers la dématérialisation :

Nous vous proposons de vous transmettre la Gazette de la Platière directement par mail !
Si vous préférez la version numérique, envoyez nous un mail sur : frederi.bac@cen-isere.org

Accueil du public et protection des milieux : un équilibre fragile en 2 portraits !



Christian - Garde Technicien

Depuis quand travailles tu ici ? Et quelle est la place dans ton poste de la sensibilisation au public ?

Lors de ma 1ère année de présence (en 2009), j'ai fait beaucoup de sensibilisation. Malheureusement, il s'est avéré que ce n'était pas suffisant pour faire respecter la réglementation. De ce fait, nous sommes passés à une phase de répression ciblée sur les infractions récurrentes avec l'appui des services de l'État¹.

Quelles autres actions mènes-tu dans l'équipe ?

Le relevé piézométrique est une de mes missions importantes, il permet de suivre l'évolution de la nappe phréatique. Je participe également aux suivis de la faune.

As-tu vu des changements d'habitude depuis ton arrivée ?

Oui, je constate un meilleur respect de la Réserve. La fréquentation se canalise davantage sur nos sentiers d'interprétation ce qui limite le dérangement sur la faune mais aussi le piétinement hors des chemins. La circulation des véhicules sur les chemins a fortement diminué. De plus, un nouveau dialogue s'est aussi instauré avec les riverains et les acteurs locaux.

Quelques mots pour conclure ?

Les missions de police ne sont pas toujours évidentes à mener, surtout lors des phases répressives mais elles ont un sens ! La tranquillité de nos ENP² permet un accueil de qualité pour le public mais aussi une meilleure attractivité pour la faune. Par exemple, cette année nous avons vu l'estivage d'un aigle balbuzard pêcheur, peut-être les premiers prémices d'une installation future ?



Samuel - Animateur Technicien

Depuis quand travailles tu ici ? Et quelle est la place dans ton poste de la sensibilisation au public ?

Depuis près de 3 ans, la sensibilisation est mon action prioritaire. Je réalise des projets d'éducation à l'environnement avec les enfants sur nos ENP² dont la sensibilisation reste une des vocations majeures. L'équipe d'animation axe la sensibilisation sur la découverte des milieux alluviaux (espace, faune, flore, etc.) et sur la compréhension de l'intérêt de réglementation sur ces coins de nature préservés.

Nous intervenons aussi auprès du grand public avec des échanges au gré d'animations itinérantes sur les sentiers (maraudage), de stand sur des événements locaux ou encore sur des animations ponctuelles (ex. conférences).

Quelles autres actions mènes-tu dans l'équipe ?

J'apporte mon appui sur les suivis scientifiques de la faune et flore. J'effectue le suivi de chantier pour la gestion des espaces naturels ou j'en deviens acteur en entretenant les sites et l'équipement d'accueil du public.

As-tu vu des changements d'habitude depuis ton arrivée ?

Je n'ai pas forcément assez de recul (prise de poste récente) mais je perçois déjà une meilleure compréhension des problématiques large de l'environnement avec les enfants que j'ai recroisé après mes animations. J'ai pu voir une appropriation de nos ENP avec des enfants qui reviennent avec leurs parents se balader et faire découvrir à leurs tours ces milieux particuliers ce qui est toujours une belle récompense pour moi et plus largement pour nos objectifs de sensibilisation !

Les tribunes libres :

Salariés, stagiaires ou bénévoles : exprimez-vous !

Le contenu de ces pages vous est ouvert, n'hésitez pas à nous envoyer vos propositions d'articles !
Articles naturalistes, anecdotes sur l'histoire du Rhône, récits de visite ou encore réactions à l'actualité, une seule adresse pour l'envoi : frederi.bac@cen-isere.org

Fin de chantier - Démontage des casiers de l'île des Graviers

Début mars 2017, l'essentiel des casiers sont démontés. Le nouveau paysage prend forme : l'emplacement de l'ancienne digue devient un chenal isolant plusieurs îlots (dépôts de graviers qui existaient à l'avant de la digue). Le talus exposé suite au démontage de la digue est laissé abrupte : cette forme est celle qui existe naturellement dans les rives concaves des cours d'eau naturels. Elle facilite en outre la mobilisation d'alluvions lors de crues.



Evolution du paysage entre novembre 2016 (gauche) et mars 2017 (droite)

Courant mars, le chantier aborde l'amont du banc 3. L'essentiel des travaux consiste sur ce secteur au creusement d'un chenal de crue d'une quinzaine de mètres de large, en arrière du banc.

Ce chenal d'environ 130 m de long, se connecte aux réseaux de chenaux de crue aménagés début 2015.

Il est attendu que ce réseau de chenaux facilite la reprise des matériaux (sables, voire graviers) constituant ce banc.

Le creusement de ce chenal mobilise environ 6 000 m³ de graviers. Le projet prévoyait que ce volume soit réinjecté à l'amont du vieux Rhône, de manière à expérimenter la recharge du lit, aujourd'hui en déficit de graviers¹.

Afin de pouvoir suivre le déplacement de ces matériaux lors des crues successives, un millier de graviers a été équipé de « transpondeurs ».

Ces petits éléments donne une identité unique à chaque particule équipée et peuvent être détectés par une antenne spécifique. Lors de l'installation, puis à chaque recherche, chacune des particules sera localisée précisément par GPS. Ceci permettra de documenter leur déplacement. Affaire à suivre donc...



Réinjection de Graviers à l'amont du vieux Rhône : apport, puis mise en forme du dépôt

Sur le plan morphologique, le printemps sec n'a pas été favorable à l'occurrence de crues. Néanmoins un petit épisode de hautes eaux intervient mi mars, alors que le chantier est déjà bien avancé.

L'ensemble du site est submergé pendant une semaine et, à la décrue, des changements significatifs apparaissent.

Le plus important est une érosion de la berge concave où le talus sableux recule de 2 à 5 m sur 200m de long.

Le chenal issu du démontage de la grande digue voit sa morphologie se diversifier.



Effet de la crue de mi mars - 15 février (gauche) et 20 mars (droite)

Pour un épisode hydrologique modeste (débit maximum de 2400 m³/s, soit à peine 1000 m³/s dans le vieux Rhône), ces premières observations donnent bon espoir que les objectifs de ré-activation de la dynamique fluviale visés par ces travaux puissent être atteints !

1 : Ici les services de l'Etat sont la Gendarmerie Nationale, l'ONEMA et l'ONCFS

2 : ENP = Espaces Naturels Protégés.

1 : Sujet développé dans la Gazette n°4 (disponible sur notre site web = <http://www.ile.platiere.reserves-naturelles.org/Espace-telechargement>)